

# La proposition dangereuse de Madame Pécresse, candidate aux élections régionales d'Île-de-France

Le Bureau national de « Droits des lycéens »

Paris, le 8 novembre 2015

## Résumé

La proposition de Madame Pécresse visant à instaurer un dépistage de cannabis sur les lycéens d'Île-de-France est dangereuse, car viole plusieurs principes généraux du droit.

« Droits des lycéens » a décidé aujourd'hui l'envoi d'une lettre à Madame Valérie Pécresse, candidate (L.R.) aux élections régionales d'Île-de-France, pour lui demander le retrait de sa proposition visant à instaurer un test salivaire obligatoire à l'intention de tous les lycéens de lycées approuvant cette mesure, celle-ci étant en contradiction avec plusieurs valeurs fondamentales d'un État de droit. Organisation ne prenant pas parti entre les différents courants politiques, « Droits des lycéens » estime tout de même qu'il est utile de rappeler :

- que mettre en place des tests de dépistage du cannabis dans l'enceinte des établissements scolaires porte atteinte à la vie privée des lycéens, en ce qu'elle aurait comme conséquence un relevé régulier d'informations personnelles extrêmement sensibles ;
- que prévoir qu'un lycéen refusant de se soumettre au test se verrait attribuer d'office un contrôle positif viole gravement la présomption d'innocence.

En conséquence, « Droits des lycéens » demande à Madame Valérie Pécresse sinon le retrait, du moins la modification substantielle de sa proposition.

## Qui sommes-nous ?

« Droits des lycéens » est une association de loi 1901 déclarée en préfecture, fondée en avril 2015 et gérée par des lycéens. « Droits des lycéens » se donne comme mission d'informer et de conseiller gratuitement les lycéens sur le Droit, sur leurs droits, ainsi que les assister pour les faire respecter. L'association conseille également les lycéens qui vont passer en commission ou conseil de discipline.

## Contact

Mél. : [contact@droitsdeslyceens.com](mailto:contact@droitsdeslyceens.com)

Tél. : 06 52 50 74 26.